



PROGRAMME D'ETUDES

(1) Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

(2) Transatlantic Affairs

ANNEE ACADEMIQUE

2021-2022

SEMESTRE

2

TITRE DU COURS

Sociétés, cultures et états : L'impact des composantes nationales sur l'action extérieure de l'UE

PROFESSEUR(S) DU COURS

Damien HELLY

ASSISTANT(E) DU COURS

Adela PINTEA

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

(1) Cours à option

(2) Elective course

CREDITS ECTS

4.5

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours à option examine les composantes nationales de l'action extérieure de l'UE sous l'angle des sociétés, des cultures et des États. Les deux concepts centraux du cours sont d'une part la notion de crise d'intégration de l'UE et d'autre part la construction de la confiance dans et par l'action extérieure de l'UE.

Le but de ce cours est i) d'approfondir la compréhension des dynamiques culturelles et politiques internes des Etats Membres dans leur participation aux affaires extérieures de l'UE (et dans l'intégration européenne) et ii) d'explorer des solutions créatives et innovantes aux défis rencontrés par l'action extérieure. Le cours aborde les questions de cohésion, *actorness*, innovation, des valeurs, des identités (nationales et européennes) et de l'image externe de l'UE, notamment:

- les interactions entre les dynamiques sociétales et politiques internes/nationales et l'action extérieure de l'UE (crise de l'intégration, opinions publiques, euroscepticisme et « populisme », Brexit, identités nationales et européennes, différences Est-Ouest - notamment Pologne et Hongrie, crise sanitaire, et leurs liens avec les politiques de l'UE en matière d'action extérieure)
- le défi des relations interculturelles – comment les différences culturelles sont gérées (ou pas) en interne et pourquoi et comment les perceptions sont importantes - appliquées à des cas de relations extérieures (diplomatie, migration, coopération au développement, le genre, sécurité et défense)
- les tendances à l'œuvre dans les relations culturelles extérieures et la construction de confiance (nouvelles technologies et digital, Green Deal, créativité, relations culturelles internationales, européanisation, promotion des marques nationales) dans un contexte de « nouvelles guerres froides » (Chine, Russie)



À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- définir les principaux concepts couverts par le cours : crise, euroscepticisme, europhobie, nationalisme, identité, localisme, populisme, « actorness », bruxellisation, renationalisation, cultures politiques nationales, relations culturelles internationales, diplomatie culturelle.
- expliquer les crises (y compris le Covid-19) que l'UE traverse actuellement et la variété des contextes nationaux qui en sont partie prenante.
- comprendre les dynamiques de formation de l'action extérieure de l'UE et notamment leurs dimensions nationales et culturelles, l'interaction entre l'action extérieure et les dynamiques sociétales identitaires et politiques à l'intérieur de l'UE.
- comparer les facteurs et contextes nationaux entre eux, mais aussi le modèle européen avec d'autres puissances internationales.
- formuler et communiquer des analyses et des positions et des propositions personnelles sur les problématiques du cours sous forme d'exposé oral, d'atelier collaboratif d'innovation, de participation à un débat ou négociation argumentaire et de travaux écrits en français.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne**:

- 1.1 Le(a) diplômé(e) maîtrise les approches et les concepts principaux des relations internationales, études européennes et des études diplomatiques les plus pertinents pour l'analyse du rôle de l'Union européenne dans les affaires internationales.
- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des relations extérieures de l'UE dans un sens large et est capable d'évaluer de façon critique les résultats de cette recherche.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) a acquis une connaissance approfondie des aspects politiques, juridiques et économiques de l'action extérieure de l'UE et peut utiliser ces informations pour contextualiser et interpréter de nouvelles situations.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a une capacité de réflexion critique sur les problèmes dans les affaires internationales et européennes, peut adopter des points de vue bien informés et les communiquer efficacement aussi bien oralement que par écrit, qu'il ou elle travaille de façon autonome ou en équipe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut, de façon indépendante, formuler une question de recherche dans le domaine des affaires européennes, trouver, sélectionner et évaluer de façon critique les sources pertinentes, répondre à la question en utilisant des concepts et des méthodes typiques et présenter ses résultats de recherche en ligne avec les règles éthiques de la discipline.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) est capable d'absorber et de traiter une grande quantité d'informations dans un court laps de temps et de suggérer une éventuelle action qui contribue à la résolution des problèmes de façon créative.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences nécessaires pour fonctionner de manière responsable et autonome dans un contexte professionnel au niveau national, européen ou international et à travailler efficacement grâce à la planification, l'organisation, l'établissement des priorités et le respect des délais.
- 3.1. Le(a) diplômé(e) a acquis une compréhension plus profonde des défis de sécurité ainsi que du rôle de la justice et des valeurs dans des domaines spécifiques de l'action extérieure de l'UE.

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme d'études **Transatlantic Affairs**:

- 1.1 Le(a) diplômé(e) maîtrise les approches théoriques et les concepts les plus importants, en fonction de son domaine de spécialisation, l'économie, des relations internationales et études diplomatiques, des études juridiques et/ou de la science politique, pertinents pour l'analyse des affaires transatlantiques.



- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le champ des affaires transatlantiques, entendu largement, et peut, conformément à son domaine de spécialisation, apprécier de manière critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance, en fonction de son domaine de spécialisation, des systèmes politiques et/ou juridiques, des structures économiques et des principales politiques internes et externes de l'Union européenne et des Etats-Unis.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) dispose de connaissances dans les aspects historiques, politiques, légaux et économiques des affaires transatlantiques ainsi que dans les domaines d'action qui revêtent une importance essentielle pour les affaires transatlantiques. Il ou elle peut utiliser ces connaissances pour contextualiser et interpréter de nouveaux développements.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) peut intégrer des connaissances et une compréhension de divers domaines des affaires transatlantiques (comme l'économie, les relations internationales, les études juridiques, la science politique) ainsi qu'adopter une perspective européenne et américaine sur les affaires transatlantiques.
- 2.2. Le(a) diplômé(e) a la capacité de réfléchir de manière critique à des problèmes en matière transatlantique, d'adopter des points de vue éclairés et de les communiquer de manière effective oralement et à l'écrit, en travaillant individuellement ou en groupe.
- 2.3. Le(a) diplômé(e) peut transformer de manière indépendante des problèmes transatlantiques complexes en une question de recherche dans le domaine large des affaires transatlantiques et, en fonction de son domaine de spécialisation, trouver, sélectionner et évaluer de manière critique différentes sources, répondre à la question en utilisant les concepts et les méthodes appropriées et présenter les résultats de la recherche conformément aux règles éthiques en vigueur dans son domaine de spécialisation.
- 2.4. Le(a) diplômé(e) peut traiter une grande quantité d'informations et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre des problèmes d'une manière créative.
- 2.5. Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences pour prendre des responsabilités et fonctionner de manière autonome dans un environnement professionnel national ou international, particulièrement dans un contexte transatlantique et pour travailler de manière efficace et efficiente par la planification, l'organisation, l'établissement de priorités, le respect des délais, la coopération par-delà les frontières culturelles et l'entretien d'un réseau professionnel.

2. CONTENU DU COURS

Partie 1: Théories et concepts : crise de l'UE, identités, déficit démocratique

Partie 2: Les défis posés à la crédibilité de l'UE comme acteur international : cas d'études thématiques (commerce, migration, sécurité, changement climatique, perceptions, relations culturelles)

Partie 3: Créativité stratégique et stratégies créatives : atelier d'innovation et de créativité

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès au plan du cours complet.

3. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Enseignement interactif
- Atelier d'innovation et de créativité (travaux en petits groupes) et présentation de projets d'innovation à un panel d'invités
- Exposé oral
- Note de recherche individuelle

4. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès aux lectures obligatoires et supplémentaires, ainsi que les diapositives.



5. EVALUATION

- Exposé oral, y inclus la participation durant le cours et atelier d'innovation et de créativité (20%)
- Note de recherche en lien avec l'atelier d'innovation et de créativité (30%)
- Examen oral (50%)

Dans le cas où un étudiant(e) est **excusé** par le Conseil Académique pour une absence justifiée lors de l'examen oral de la première session, un examen écrit de 2h sera organisé lors de la prochaine session et comptera pour le même poids relatif que lors de la première session.

Dans le cas d'un **examen de rattrapage** de seconde session, l'examen de 2h sera **écrit** et comptera pour 100% de la note.

Le Collège d'Europe se réserve le droit de modifier la prestation et l'évaluation du cours en cas de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Toute communication du Département à cet égard prévaut sur les informations fournies dans cette fiche ECTS.